Réunion du 26 aout 2019

Présents : Eric BARRUET, Claude COQUEMA, Gérard DEBONNE, Franck GONCALVES, Franck PORET, Kevin WARIN, Frank WINIESKI.
Invités : Jean Marie DASCOTTE, Eric DELBEKE.

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres nommés par le Conseil le 04/07/2019, Franck Poret (district Côte d'Opale) et Kévin Warin (district Oise), F. Goncalves (CTR développement des pratiques) remplace B. Plumecocq. Ne font plus partie de la commission N. Sauvage, F. Irbah, J. Feltesse.
La composition de la commission demeure incomplète en l'absence de représentant des districts Escaut, Flandres et Somme.

Encouragements aux clubs fédéraux pour la reprise de la saison :
- en D1, Béthune Futsal, Orchies Pévèle et Roubaix ASF
- en D2, Lille Fâches et Villeneuve d'Ascq

Futsal
La composition des groupes de R2 telle que présentée dans le PV précédent a été réalisée avec retard dû à de nombreux clubs qui, pour des raisons diverses, n'ont pas souhaité reprendre au sein du championnat régional malgré plusieurs rappels. De ce fait il a fallu faire appel à des équipes ayant terminé à la 3ème place de leur championnat de district.

La commission privilégié la répartition par zones géographiques pour éviter les déplacements trop longs des équipes.

Concernant le classement des salles et en fonction des éléments transmis par la CRDIS, la commission a pris contact avec les clubs en infraction pour qu'ils régularisent leur situation au plus vite.
En R2, les clubs pourront bénéficier, à leur demande, d'une dérogation pour une saison (classe 4 au minimum) : demande à adresser à la LFHF avant le début de la compétition.

La fiche PLI est reconduite en R1 et mise en place cette saison en R2. Un classement sera établi par la commission PLI en fin de saison pour récompenser les clubs méritants.

La feuille de marque fournie par le club recevant et téléchargeable sur le site de la ligue, est obligatoire en R1 et en R2. Elle devra être archivée par le club d'accueil pour la totalité de la saison en cours.

Il est rappelé à l'ensemble des clubs du championnat régional que les demandes de report, même avec l'accord de l'adversaire, doivent être motivées par des situations inhabituelles ou contraintes

majeures. Les motifs tel que événement familial, tournois ne seront pas pris en compte pour un report. Toutes les équipes ont été informées.

La commission, suite à la décision de la Commission Régionale de discipline, prend note que toutes les rencontres à domicile, quelles que soient les compétitions, du club de Sin le Noble les Epis en R2 (groupe B) se disputeront à huis clos. La commission se réserve le droit de proposer la désignation d'un délégué à la charge du club incriminé.

L'évolution des compétitions jeunes est abordée : chaque district développe selon ses capacités et son potentiel des actions vers les U13, U15 et U18. Il est essentiel de valoriser le futsal en catégorie jeunes via des compétions de district.
La commission envisage d'organiser une journée festive qui regroupera les vainqueurs de chaque district en U15 et en U18 pour déterminer le champion de ligue par catégorie.

Une réflexion est menée pour l'instauration d'une coupe de la ligue féminine sur le volontariat des clubs, à définir le règlement, le financement en y associant la commission féminine.

La commission accueille le club de Lille Fâches qui a souhaité être reçu pour présenter son projet avec l'engagement de ses dirigeants. Un événement autour du futsal est organisé le 7 septembre 2019 au cours duquel des matchs de haut niveau seniors regroupant des équipes belges et françaises seront au programme. Le club souhaite amener des jeunes au futsal, qui reste complémentaire au football en herbe. Il a pour objectif de gravir les divisions pour évoluer à un niveau fédéral.

La commission encourage le club dans sa démarche et souhaite que son projet aboutisse.

Concernant le label Futsal, il deviendra obligatoire à terme pour les clubs de R1 ainsi que la création d'une équipe jeune pour permettre l'organisation d'une compétition jeunes. D'autres pistes sont à l'étude (école de futsal, futsal féminin).

COUPE NATIONALE FUTSAL
Date limite d'engagement fixée par la FFF : 12 septembre 2019.

FOOTBALL ENTREPRISE
A ce jour 5 équipes sont engagées : Onnaing GSF FC, Lille Droit, Onnaing Amac, Valenciennes Hospitalier, Saint Saulve Transville. La compétition prendra la forme d'un championnat interdistrict avec 2 phases aller et retour permettant aux clubs de jouer un minimum de 16 rencontres.

COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE
Date limite d'engagement 15 septembre 2019.

BEACH SOCCER
Félicitations au club féminin du Grand Calais, vainqueur du National Beach Soccer 2019 à Saint Jean de Monts.
Remerciements au district de la Côte d'Opale ainsi qu'aux clubs de Blaringhem et de Marck en Calaisis pour l'organisation des demi-finales et finales régionales.
Une réflexion sera menée pour le développement de cette pratique.

Le président	Le secrétaire
C. COQUEMA	E. BARRUET